

Cet avis sur le site TED: <http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:234414-2013:TEXT:FR:HTML>

**Belgique-Bruxelles: Services de développement du personnel
2013/S 135-234414**

Avis de marché

Services

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

Smals
Avenue Fonsny 20
Point(s) de contact: Smals
À l'attention de: Christophe Stoquart
1060 Bruxelles
BELGIQUE
Téléphone: +32 27875898
E-mail: smals-bb-001-012-2013@smals.be
Fax: +32 25111242

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autre: Smals est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'Etat dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace

I.3) Activité principale

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:

Assessment et development centers.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Services
Catégorie de services n° 27: Autres services
Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Belgique
Code NUTS BE

- II.1.3) **Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre
- II.1.4) **Information sur l'accord-cadre**
Accord-cadre avec un seul opérateur
Durée de l'accord-cadre
Durée en années: 4
- II.1.5) **Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions**
Assessment et development centers.
Le marché est divisé en 2 lots:
— lot 1: assessment et development center pour les fonctions de niveau "Middle Management",
— lot 2: assessment et development center pour les fonctions de niveau "Higher Management".
- II.1.6) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
79633000
- II.1.7) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
- II.1.8) **Lots**
Division en lots: oui
Il est possible de soumettre des offres pour un ou plusieurs lots
- II.1.9) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2) **Quantité ou étendue du marché**
- II.2.1) **Quantité ou étendue globale:**
- II.2.2) **Information sur les options**
Options: oui
description de ces options: La troisième et la quatrième année de l'accord-cadre sont optionnelles. Les conditions pour l'exercice de cette option sont reprises dans le cahier spécial des charges.
- II.2.3) **Reconduction**
- II.3) **Durée du marché ou délai d'exécution des travaux**
Durée en mois: 48 (à compter de la date d'attribution du marché)

Information sur les lots

Lot n°: 1

Intitulé: Assessment et development center pour les fonctions de niveau "Middle Management"

- 1) **Description succincte**
Assessment et development centers pour les fonctions de niveau "Middle Management", comme par exemple: Team Leader, Development Project Leader, Infrastructure Project Leader, Chain Project Leader.
- 2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
79633000
- 3) **Quantité ou étendue**
- 4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**
- 5) **Information complémentaire sur les lots**

Lot n°: 2

Intitulé: Assessment et development center pour les fonctions de niveau "Higher Management"

- 1) **Description succincte**

Assessment et development centers pour les fonctions de niveau "Higher Management", comme par exemple: Chain Service Manager, Director.

2) **Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**
79633000

3) **Quantité ou étendue**

4) **Durée du marché ou dates de début/d'achèvement**

5) **Information complémentaire sur les lots**

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) **Conditions relatives au contrat**

III.1.1) **Cautionnement et garanties exigés:**

Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure).

III.1.2) **Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:**

Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure).

III.1.3) **Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:**

III.1.4) **Autres conditions particulières**

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui

description de ces conditions: Voir cahier spécial des charges (non disponible à ce stade de la procédure).

III.2) **Conditions de participation**

III.2.1) **Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat atteste sur l'honneur:

— qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:

— qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de concordat judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans les législations ou réglementations nationales,

— qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de concordat judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans les législations et réglementations nationales,

— qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle,

— qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 59 de l'A.R. du 15.7.2011,

— qu'il a satisfait à ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi.

III.2.2) **Capacité économique et financière**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le candidat transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires total de la société et son chiffre d'affaires pour les services demandés et ce pour les 3 dernières années. L'adjudicateur attire l'attention des candidats, sur le fait que les deux types de chiffre d'affaires demandés doivent être communiqués et clairement séparés.

Un candidat peut, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur qu'il disposera des moyens nécessaires pour l'exécution du marché par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Chiffre d'affaires total moyen sur les 3 dernières années: 300 000 EUR.

Lot 1:

chiffre d'affaires moyen sur les 3 dernières années (pour les services demandés): 200 000 EUR.

Lot 2:

chiffre d'affaires moyen sur les 3 dernières années (pour les services demandés) : 100 000 EUR.

III.2.3) **Capacité technique**

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Par lot, le candidat:

1.

— indiquera la liste des principaux services analogues effectués au cours des trois dernières années, indiquant:

— leurs destinataires publics ou privés,

— secteur d'activité,

— les coordonnées d'une personne de contact,

— la date,

— le montant,

— la description du marché,

— fonctions pour lesquelles ont été organisés des assessment et development centers;

2.

— indiquera le nombre d'années d'expérience de la société dans l'organisation d'assessment et de development centers;

3.

— transmettra une déclaration mentionnant le nombre de personnes en rapport avec le présent marché au moment de la candidature et mentionnera leur rôle linguistique;

4.

— décrira l'infrastructure technique de sa société, des mesures qu'elle met en œuvre et les possibilités offertes permettant de garantir l'exécution du marché.

Un candidat peut, par lot, faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s):

Par lot:

1. Les références doivent être en adéquation avec les services demandés;

2. Minimum 3 années;

3. Minimum 5 personnes sur le payroll de la société.

Les assessseurs seront du même rôle linguistique que les candidats afin de mener les assessment et development centers dans la langue maternelle du candidat (français ou néerlandais);

4. Le candidat disposera d'une méthodologie de gestion de la qualité et transmettra une description de celle-ci.

III.2.4) **Informations sur les marchés réservés**

III.3) **Conditions propres aux marchés de services**

III.3.1) **Information relative à la profession**

La prestation est réservée à une profession particulière : non

III.3.2) **Membres du personnel responsables de l'exécution du service**

Section IV: Procédure

IV.1) **Type de procédure**

IV.1.1) **Type de procédure**

Négociée

Des candidats ont déjà été sélectionnés (s'il y a lieu, dans le cadre de certains types de procédures négociées)
non

IV.1.2) **Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer**

IV.1.3) **Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue**

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier oui

IV.2) **Critères d'attribution**

IV.2.1) **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) **Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée: non

IV.3) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.3.1) **Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:**

Smals-BB-001.012/2013-EU-F02_0

IV.3.2) **Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché**

non

IV.3.3) **Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif**

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 19.8.2013 - 14:00
Documents payants: non

IV.3.4) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

19.8.2013 - 14:00

IV.3.5) **Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.3.6) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français. néerlandais.

IV.3.7) **Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

IV.3.8) **Modalités d'ouverture des offres**

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

VI.2) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

VI.3) **Informations complémentaires**

Afin de faciliter l'accès au marché, les candidats peuvent obtenir un dossier de candidature type en téléchargeant et cliquant le document qui se trouve dans la rubrique 'Documents' dans l'avis de marché de ce marché (<https://enot.publicprocurement.be>) ou en envoyant une demande par courrier électronique à l'adresse Smals-BB-001-012-2013@Smals.be.

Dépôt des dossiers de candidatures

L'autorité adjudicatrice impose dans le cadre du présent marché le recours aux moyens électroniques pour le dépôt des dossiers de candidatures.

Avant leur ouverture, les dossiers de candidatures électroniques sont déposés via le site Internet e-tendering <https://eten.publicprocurement.be/> qui garantit pour le traitement de ce dépôt le respect des conditions de l'article 52 §1 1° de l'AR du 15.7.2011.

En soumettant son dossier de candidature par la voie électronique, le candidat accepte que les données générées par le système de réception soient enregistrées.

Au besoin, les attestations demandées seront scannées afin de les joindre au dossier de candidature.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet suivant: <http://www.publicprocurement.be> ou (pour des aspects techniques) via le helpdesk e-procurement: e.proc@publicprocurement.be, +32 27905200.

Afin de remédier à certains aléas de la transmission, de la réception ou de l'ouverture des dossiers de candidatures introduites par des moyens électroniques, le pouvoir adjudicateur autorise les candidats à introduire à la fois un dossier de candidature transmise par des moyens électroniques et, à titre de sauvegarde, une copie établie par des moyens électroniques ou sur support papier.

Si le candidat décide de remettre une copie de sauvegarde, il remettra celle-ci sous enveloppe fermée et portant très clairement la mention:

au recto: "Dossier de candidature – Assessment et development centers - NE PAS OUVRIR – COPIE DE SAUVEGARDE", au verso: le nom et l'adresse du candidat.

Cette copie ne peut être ouverte qu'en cas de défaillance lors de la transmission, la réception ou l'ouverture du dossier de candidature transmise par des moyens électroniques. Elle remplace dans ce cas définitivement le document transmis par des moyens électroniques.

Dans le cas où le candidat décide de transmettre une copie de sauvegarde, il enverra celle-ci par recommandé à :

Smais, Avenue Fonsny 20 à B-1060 Bruxelles, à l'attention de Monsieur C. Stoquart.

La copie de sauvegarde du dossier de candidature sera glissée dans une seconde enveloppe fermée reprenant l'adresse, le nom et l'adresse du candidat et la mention "Dossier de candidature - Assessment et development centers – COPIE DE SAUVEGARDE".

La copie de sauvegarde du dossier de candidature peut également être déposée à la réception de Smals, rez-de-chaussée, Avenue Fonsny 20 à B-1060 Bruxelles, à l'attention de Monsieur C. Stoquart, les jours ouvrables, entre 9:00 et 16:00, contre remise d'un avis de réception.

Le dossier de candidature sera signé, à l'endroit prévu à cet effet par une personne habilitée à engager l'entreprise.

La signature doit se faire par voie électronique et doit être conforme à l'article 52 §1 1° de l'AR du 15.7.2011.

Une signature manuscrite scannée n'est pas considérée comme une signature acceptable.

L'attention des candidats étrangers est attirée sur les modalités de signature de la candidature électronique et des délais y afférents (2 à 3 semaines) pour l'obtention d'un certificat par un acteur privé comme alternative à la signature digitale des documents au moyen de la carte e-ID belge.

En cas de non-respect de cet article, la candidature sera considérée comme substantiellement irrégulière.

Dans le cas de la remise d'une copie de sauvegarde sous format papier, la signature sera une signature originale et non une copie.

En cas de non-respect, la candidature sera considérée comme substantiellement irrégulière.

Smals a entamé cette procédure de marchés publics afin de placer ce marché pour son propre besoin.

Néanmoins, en tant qu'autorité adjudicatrice, Smals agit, pour ce marché, comme centrale de marchés au sens de l'article 2, 4° de la loi relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services du 15.6.2006 et ce, vis-à-vis de toutes les autorités adjudicatrices fédérales de droit public, de Smals ainsi que des membres (et des membres des membres) de Smals (actuels et futurs).

Pour relever de la notion d'autorité adjudicatrice fédérale de droit public, une autorité doit:

- être une autorité adjudicatrice, c'est-à-dire une autorité dont les accords qu'elle conclut avec des tiers pour l'acquisition de travaux, de fournitures ou de services tombent en principe dans le champ d'application de la législation des marchés publics (loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics),
- être une autorité adjudicatrice de droit public, c'est-à-dire une autorité adjudicatrice créée par ou en vertu d'une législation particulière,
- être une autorité adjudicatrice fédérale de droit public, c'est-à-dire une autorité adjudicatrice de droit public créée par ou en vertu d'une législation fédérale particulière.

Un aperçu des autorités adjudicatrices qui sont membres de Smals est disponible sur le site www.smals.be.

La remise d'une offre implique l'accord du candidat/soumissionnaire quant à la possibilité pour les autorités adjudicatrices susmentionnées de placer, en cas d'attribution, des marchés fondés sur cet accord-cadre auprès de ce dernier.

Dans tous les cas et à l'égard de tous les intéressés, la responsabilité de Smals se limite exclusivement à l'exécution correcte d'une procédure de marchés publics et, le cas échéant, à la décision d'attribution prise par elle.

Les éventuels marchés fondés sur cet accord-cadre qui, conformément à ce qui est décrit ci-dessus, seront placés directement par un tiers (c'est-à-dire une autre autorité adjudicatrice que Smals) auprès d'un soumissionnaire choisi, seront placés et exécutés selon les mêmes modalités que celles applicables aux marchés fondés sur cet accord-cadre, placés par Smals.

Cela vaut sans préjudice des modalités qui peuvent être adaptées par le tiers, exclusivement à cause des conséquences pratiques du placement par ce tiers et de l'exécution pour ce tiers (ex.: la place de la livraison, la personne en charge du contrôle, ...).

Afin de permettre à Smals de prendre connaissance de l'application de cette disposition, le soumissionnaire choisi transmettra à Smals, à la fin de chaque trimestre, un récapitulatif des marchés fondés sur cet accord-cadre passés directement par des tiers.

Ce récapitulatif reprendra l'identité du donneur d'ordre, l'objet du marché fondé sur cet accord-cadre, le montant de la commande et la date de livraison.

Le soumissionnaire choisi accordera sa collaboration à chaque demande d'information complémentaire émanant de Smals et concernant ces marchés fondés sur l'accord-cadre.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

VI.4.2) Introduction des recours

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

10.7.2013